

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N° P19- 062883

ND: 29 756

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6886 Société : *Retraut RAI*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

*SOUAï ABDELLAH*

Date de naissance :

*23 05 1957*

Adresse :

*Hassina Hassani 4. N° 48. C 14<sup>e</sup> El Oufa*

*El Oulfa CASA*

Tél. : 0667045714 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : *08/08/2023*

Nom et prénom du malade : *SOUAï ABDELLAH* Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Maladie générale*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *Maladie générale*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASA* Le : *08/10/2023*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

## RELEVE DES PREAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/06/2020	ASSAD BOURCHALI Medecine Generale	130,00	Docteur ASSAD BOURCHALI Medecine Generale Assalam 1494 El Outta 06 30 749797	ASSAD BOURCHALI Medecine Generale Assalam 1494 El Outta 06 30 749797

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Massira Hassan Dr. Laila HAOUIZIR Lof. Massira Hassan Rue 6 - Oulfa Casablanca - Tél : 05 22 89 57 77	08/06/2020	156,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'U.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

## CŒFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

# Dr ASSAD Bouchaib



الدكتور أسد بوشعيب

- \* Médecine générale
- \* Diplôme universitaire de diabetologie et nutrition de l'Université de Bordeaux (France)
- \* Certificat universitaire d'Echographie
- \* Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (France)
- \* EX Médecin Chef des Services des Urgences
- \* Médecin agréé par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire

- \* الطبع العام
- \* دبلوم جامعي في أمراض السكري و التغذية من جامعة بوردو بفرنسا
- \* شهادة جامعية في الشخص بالصدى
- \* دبلوم جامعي في الطبع الرياضي من جامعة بفرنسا
- \* طبيب رئيسي سابق يقسم المستحيلات
- \* طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة الفحص الطبي / رخصة السياقة

08/06/2020

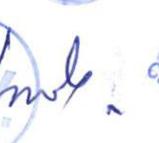
Casablanca, le .....

الدار البيضاء في

Souai Mohamed

PPV: 59DH00  
PER: 04-23  
LOT: J964

19 - Saptur 500 falls   
1 falls 3x, X 

15,80 - Deltinane 800 

39,70 - Fucidine pom   
25Ml 

21,80 - Poly des foulards 

10,50 - Clofex   
14s 3x, X 

15,80  
PPV 150H00  
PER 11/22  
LOT 12524

Pharmacie MIA  
Dr. Latifa HADOUZI  
Tel. 0524 22 00 57  
Casablanca

Fucidine® 2%  
Pommade Tube de 15 g  
39,70

Dr. Latifa HADOUZI  
Pharmacie MIA  
Immeuble N°3, GH2, Assalam  
Assalam 1 Oulfa - Casablanca  
Tél : 06 30 74 97 97  
PPV  
LOT  
PER

21,80

20,50

15,60  
Dr. Latifa HADOUZI  
Pharmacie MIA  
Immeuble N°3, GH2, Assalam  
Assalam 1 Oulfa - Casablanca  
Tél : 06 30 74 97 97  
PPV  
LOT  
PER